



Animagique

— Extrascolaire —

Programme CLE 2010-2015

Gembloux — code INS 92.142

Table des matières

1. Balises et concept de l'extrascolaire.
2. Identité des opérateurs de l'accueil.
3. Programme général en fonction des besoins d'accueil révélés dans nos états des lieux, de l'évaluation du premier programme CLE & des projets d'accueil résumés.
4. Modalités de collaboration entre opérateurs de l'accueil.

1. Balises et concept de l'extrascolaire à Gembloux

6 priorités pour les opérateurs gembloutois, 6 balises inamovibles sur lesquelles reposent notre programme :

1

Le temps de l'accueil extrascolaire s'inscrit dans le temps des loisirs. C'est-à-dire tout le temps qui n'est pas pris en charge, ni par l'école (avant et après les heures de cours), ni par la famille. Il couvre aussi bien l'année scolaire que les différentes périodes de congés scolaires. Il se distingue des activités actuelles telles que proposées par un club sportif, une académie de musique... Il s'agit avant tout d'un temps d'accueil qui se distingue de la simple garde.

2

L'enfant évolue généralement au sein de trois milieux :

La famille- l'école- le temps des loisirs

Ces trois éléments doivent être complémentaires. Chacun d'entre eux doit assurer un rôle plus ou moins spécifique dans le développement global de l'enfant.

3

Cet accueil doit viser à rendre un service de qualité, centré sur l'enfant et son développement, en tenant compte des besoins des parents. Un accueil de qualité passe par une définition du secteur, de ses réalités, de ses missions, et par une réflexion sur le lieu que l'on construit avec l'enfant, ce qu'on lui propose et pourquoi. Tous les acteurs du secteur doivent être entendus dans leurs besoins spécifiques. Le milieu d'accueil doit définir ses missions sociales, éducatives, pédagogiques, culturelles. Il est essentiel d'inscrire les initiatives dans le cadre d'une mission définie et de la concrétiser par un projet explicite en rapport avec la pratique quotidienne.

4

L'accueil extrascolaire doit être un accueil « généraliste » qui participe au développement global de l'enfant. L'objectif est son bien être et son épanouissement dans un cadre rassurant, stimulant et enrichissant. Il s'agit d'un

moment de socialisation, d'éveil au monde, d'autonomie, de temps libre et d'individuation. Les expériences vécues par les enfants sont récréatives et diversifiées.

L'accueil extrascolaire participe à la construction d'un être humain. Il est soucieux des dimensions suivantes : le développement communautaire, la citoyenneté, la découverte de soi et des autres, l'éducation au respect et la solidarité.

5

La dynamique de cet accueil doit être différente de celle de l'école. Le projet pédagogique (et/ ou) éducatif est différent de l'école. L'enfant n'est pas réductible à l'élève.

Néanmoins, une liaison entre l'école et l'accueil extrascolaire est indispensable pour permettre des réponses souples, adaptées, respectueuses des besoins des enfants. Un temps de concertation devrait donc être prévu entre ces deux milieux de vie de l'enfant, en y associant de manière étroite les besoins des parents.

6

La participation aux frais ne doit pas être un frein à la participation d'un enfant. Chaque opérateur applique à sa manière cette ligne dans un projet d'animation ou pédagogique. Le prix des activités n'est pas affiché sur la brochure extrascolaire¹.

¹ Voir l'impact de cette balise au point 3.5 « brochure extrascolaire » page 16 .

2. Identités des opérateurs de l'accueil

- **Administration Communale de Gembloux via son Pouvoir Organisateur scolaire et son Service Jeunesse**
Rue du 8 Mai
5030 Gembloux
081/626.391
Compte : 000-0019330-27
- **Pouvoir Organisateur Collège St-Guibert, asbl**
Place de l'Orneau, 21
5030 Gembloux
081/61.10.30
Compte : 068-2156484-07
- **Pouvoir Organisateur Athénée Royal**
Rue Docq, 26
5030 Gembloux
081/62.54.82
Compte : 001-3954000-65
- **Pouvoir Organisateur Ecole Libre de Lonzée**
Rue de l'Eglise, 131a
5030 Lonzée
081/61.47.94
Compte : 000-0675925-29
- **Pouvoir Organisateur Ecole maternelle d'Ernage**
Rue Emile Labarre, 18
5030 Enage
081/61.52.03
- **Pouvoir Organisateur Ecole Saint-Laurent & Sainte-Thérèse de Mazy**
Rue des Anciens Combattants, 25
5032 Mazy
081/63.32.30
- **Patro Saint-Louis**
Rue Marius Dufrasne, 224
5030 Ernage
Compte : 068-0807380-76
Descriptif : Le Patro Saint-Louis organise des activités tous les dimanches et un camp durant les vacances d'été.
- **ASBL les Zigs' actifs – Jean-François Depireux**
Rue D'Alvaux, 20
5140 Tongrinne
0484/99.49.96
Compte : 001-4067933-23
Descriptif : Cette ASBL a pour but de promouvoir toute activité à caractère sportif, culturel ou éducatif. Elle organise des activités sans caractère de compétition aucun et dans une ambiance conviviale et valorisante. Ces plages horaires sont : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30, le mercredi de 13h00 à 16h00 et le samedi de

9h00 à 12h00. Pendant les congés scolaires, l'asbl organise aussi des stages.

- **ASBL Coala – Delphine Leduc**

Rue Buisson St-Guibert, 8

5030 Gembloux

0498/31.00.86

Compte : 000-3250400-27

Descriptif : Antenne de la Régionale Namur de l'ASBL Coala. Cette antenne organise des activités (stages à thème) durant les petites vacances et a pour projet d'organiser un atelier hebdomadaire.

L'antenne de Gembloux organise également des activités 1X/mois en collaboration avec la ludothèque de Gembloux.

- **ASBL Animagique – Hervé Gilbert**

Rue du Trichon, 231

5030 Sauvenière

0475/41.70.24

Compte : 068-2295371-87

Descriptif :

L'association a pour objet :

- La formation d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances,
- La coordination de l'accueil extrascolaire,
- L'organisation de centres de vacances durant les congés scolaires,
- L'aide et l'information auprès de centres de vacances,
- Faire toutes opérations, organiser et mener toute animation ou entreprendre toutes actions ayant rapport avec son objet social,
- Le développement de projets liés à l'extrascolaire.

- **ASBL les pêcheurs réunis – Michel Baquet**

Rue Breton, 19

5031 Grand-Leez

0499/37.67.80

Compte :

Descriptif : L'ASBL « Les pêcheurs réunis » mène depuis quelques années une politique de développement et d'initiation à la pêche via des stages. Il y a entre 40 et 50 jeunes inscrits. L'ASBL organise également un concours gratuit à l'intention de l'ensemble des jeunes.

- **ASBL Imagin'AMO**

Rue Léopold, 18

5030 Gembloux

081/61.05.44

Compte :068-2451286-26

Descriptif : Imagin'AMO est une AMO reconnue par la Communauté française. Elle organise un atelier bricolage hebdomadaire, divers stages durant les petites vacances et une garderie lors des jours de pointage.

- **ASBL les accros du servo – Philippe Crevecoeur**
Rue Elisabeth, 4
5030 Gembloux
081/61.50.62
Compte :250-0196371-31
Descriptif :Les accros du servo organise des initiations à la construction et au pilotage de modèles réduits radio-commandés. Ces activités sont organisées 1 x/semaine pour des jeunes dès 11-12 ans.

- **ASBL Centre Culturel – Luc Logist**
Rue du Moulin, 55b
5030 Gembloux
081/61.38.38

- **ASBL Loisirs Actifs de Lonzée dite « ALLO » – Christelle Lefèvre**
Rue de l’Eglise, 145
5030 Lonzée
081/600.584
Compte : 360-1025012-19
Descriptif :L’ASBL ALLO organise des activités hebdomadaires et durant les petites et grandes vacances scolaires pour les enfants dès 2,5 ans et ce jusque 13 ans. Elle chapeaute également le Club des Jeunes de Lonzée pour les jeunes de 13 ans et plus.

- **ASBL Ateliers Sorciers – Anne Liebhaberg**
Rue de l’Eglise, 142
5030 Lonzée
081/61.38.86
Compte : 250-0194224-18
Descriptif : Cette ASBL organise des ateliers hebdomadaires et durant les petites vacances pour des jeunes âgés de 3 à 17 ans. Les activités sont essentiellement centrée sur l’art plastique et la créativité. L’ASBL organise également des formations et propose des activités dans des bibliothèques, des écoles, des écoles de devoirs,...

- **ASBL Planète Femmes – Michelle Moreau**
Av. M. Juin, 20
5030 Gembloux
081/60.12.70
Compte : 001-4012243-11
Descriptif :l’ASBL Planète Femmes organise des activités prioritairement pour les enfants de personnes travaillant ou étudiant à la Faculté agronomique. Toutefois, tout le monde est le bienvenu dans la mesure des places disponibles.
Des activités (ateliers de cuisine étrangère, cours de danse latino, discussions interculturelles,...) sont organisées durant les petites vacances et pendant certains mercredis après-midi.

- **Les Ecuries du Grand Royal – Stany Ledieu**
Chée de Namur, 440
5030 Gembloux
0475/76.94.39
Compte :068-2264832-06
Descriptif :Les Ecuries du Grand Royal organisent divers stages durant toutes les périodes de l'année. Elle accueille généralement les jeunes à partir de 9 ans. La durée des stages peut varier.

- **Basket-Ball Corroy-Le-Château**
Chée de Charleroi, 375
5030 Gembloux

- **Ecole de Cirque de Gembloux**
Rue Eugène Delvaux, 59
5030 Ernage
081/61.00.06
Compte : 068 - 2090008 - 73
Descriptif : L'Ecole de Cirque de Gembloux organise divers ateliers récurrents hebdomadaires. On y retrouve des cours de percussion, de jonglerie, d'équilibre, de la psychomotricité et de la circomotricité, de théâtre,...

- **Le Try Lambord**
Rue Try Lambors, 66
5031 Grand-Leez
081/64.07.85
Compte : 742-6232561-55
Descriptif : Le Try Lambord organise des activités pour les enfants à partir de 3 ans et jusque l'âge adulte. Des activités hebdomadaires mais également des stages durant les petites et les grandes vacances sont proposées. Le Try Lambord a également comme projet de construire une piste couverte, de devenir ferme pédagogique et de lancer des ateliers de psychomotricités sur poney.

- **L'asbl Extracom.gembloux**
Rue Docq, 30
5030 Gembloux
0478/505.925
Descriptif : gestion & animation des garderies extrascolaires sur le réseau communal à Gembloux

- **L'ADSL**
081/61.18.40
www.adslstages.be

- **Les Ateliers de Kro+ - Caroline Sheid**
Rue de la Goyette, 11
5030 Lonzée
0476/43.92.91

- **Les Tarpanas asbl**
Rue Docq, 30
5030 Gembloux
0498/74.46.51
Descriptif : Massage de bébés, contes pour enfants accompagnés d'un parent, éveil psychomotricité, séances d'information sur le « portage », bébé-rencontre, halte-accueil « le coffre à jouets » tous les matins du lundi au vendredi.
- **O.G. Sports**
www.ogsports.be
0475/97.40.30
Descriptif : organisation de stages sportifs pour les enfants & adolescents de 3 à 17 ans.
- **Tennis La Closière**
Chemin de la Sibérie
5030 Gembloux
0475/41.25.53
- **Tennis Squash Gembloutois – Karim Pont**
Rue Chapelle Moureau, 25
5030 Gembloux
0476/478.481
- **Scouts de Gembloux - Samuel Darcheville**
0498/64.09.27
- **Guides de Gembloux -Tanguy Rolin**
0474/44.85.60
- Autres partenaires socio-culturels ou sportifs à venir ?

3. Programme général 2010-2015 :

« évoluer dans la continuité et l'évaluation »

Suite aux besoins d'accueil révélés dans nos états des lieux,
Suite à l'évaluation du premier programme CLE,
Suite aux différents projets d'accueil résumés,
Suite à nos travaux en CCA,
Suite aux rencontres avec les directeurs des écoles maternelles et primaires de l'entité du réseau libre, communal et de la Communauté Française,
Après avoir entendu les avis des Echevinats de l'Enseignement et de la Jeunesse,
En tenant compte des priorités et besoins de nombreux parents,
Suite aux rencontres avec les comités de parents,
Suite aux rencontres avec le groupe « extrascolaire » du Collège de Gembloux,
Suite à l'analyse du Service Jeunesse,
Suite à nos rencontres avec les opérateurs de l'accueil de la Commune,
Suite à notre expertise de l'accueil extrascolaire en tant qu'opérateur de formation et organisateur de l'accueil durant les vacances scolaires,
En fonction des partenariats réalistes et des ressources humaines dont nous disposons à l'heure actuelle,
Et suite au rapport de l'accueil extrascolaire à Gembloux réalisé en 2000, 2008 & 2009,
Nous proposons le programme CLE² suivant, avalisé par la CCA gembloutoise en ses séances du 20 octobre 2009, 7 décembre 2009 & 18 janvier 2010 :

- 3.1 Amélioration de la qualité des animations proposées dans les garderies,
- 3.2 Présentation & diffusion du référentiel 3-12 ans + diffusion aux opérateurs de l'entité,
- 3.3 Elaboration d'un nouveau programme CLE,
- 3.4 SOS garderies inter-réseaux,
- 3.5 Edition des brochures extrascolaires avant les plages de vacances scolaires,
- 3.6 Formation des accueillantes extrascolaires à Gembloux,
- 3.7 Formation d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances en collaboration avec l'Ecole de Cadres de Wallonie et de Gembloux,
- 3.8 Coordination d'un stage grand public au Carnaval à Gembloux centre,
- 3.9 Coordination générale des centres de vacances de l'entité,
- 3.10 Entretien du service de prêt du matériel extrascolaire, maintenance et renouvellement,

² Les points ne sont pas classés par ordre de priorité.

- 3.11 Soutien administratif aux opérateurs partenaires et existants,
- 3.12 Coordination de l'offre extrascolaire à Gembloux,
- 3.13 Relance du partenariat Coala/ Extracom/ Athénée,
- 3.14 Relance partenariat asbl ALLO/ Ecole libre Lonzée/ Extracom,
- 3.15 Elaboration et mise en ligne d'un « guide pratique » des activités à télécharger,
- 3.16 Développement du pôle communication & diffusion,
- 3.17 Soutien aux opérateurs à venir et visites proactives aux nouveaux opérateurs ou ignorants nos actions, le programme.

3.1 Amélioration de la qualité des animations proposées dans les garderies.

Outre l'ensemble des actions menées dans le cadre de l'application du premier programme CLE qui concourent au renforcement de la qualité de ces services, le dernier état des lieux insiste sur le besoin d'un renfort, d'un développement, d'un enrichissement et d'une reconnaissance accrue des garderies scolaires existantes tous réseaux confondus.

Sur le réseau communal, plus de 90% des enfants qui fréquentent les écoles communales y passent la journée entière. La plupart d'entre eux fréquentent les garderies pour un temps plus ou moins long. Dans les cas extrêmes, la présence à l'école de certains enfants s'étale de 7h00 à 18h00. Les garderies sont donc absolument vitales à la survie de ces écoles et aux besoins réels des parents et de leurs enfants. Si les parents font le choix délibéré d'une école rurale et proche du lieu de vie des enfants, ils n'en demeurent pas moins tributaires de leurs horaires professionnels et attendent des implantations communales au cœur des villages qu'elles puissent, comme les plus grosses structures de la ville, assurer un accueil extrascolaire de qualité. Victimes de leur petite taille, ces mêmes implantations sont donc contraintes d'organiser des formules d'accueil parfois et souvent pour 4 à 5 enfants avec les difficultés financières et organisationnelles que cela peut engendrer.

Depuis 4 ans, grâce au soutien des associations de parents, de la CCA et de l'ASBL Animagique, tous les temps de garderie sont couverts. Dans les petites implantations, l'accueil extrascolaire est impératif au maintien d'une population scolaire suffisante. Aujourd'hui, un enseignement de qualité n'est plus le seul élément déterminant dans le choix d'une école par les parents. Précédemment,

les projets variaient selon l'implantation. En fonction des possibilités, un « service minimum » était garanti. Aujourd'hui, des activités non collectives insistent sur la diversité des choix : bibliothèque, activités extérieures, dessin, jeux de société. Des spécificités existent dans certaines implantations.

Extracom.gembloux, née de ce projet, gère, organise et anime l'ensemble des activités lors de ses garderies. Cette nouvelle asbl initiée par la CCA offre depuis 2006 un service « professionnel » aux parents.

Par la création d'une nouvelle structure asbl, dont la mission unique est la gestion et l'animation des garderies scolaires, par la reconnaissance de la formation de base d'accueillante, par l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur, d'un projet pédagogique, par le sérieux rencontré et la bonne qualité du travail effectué par la majorité des accueillantes, ces dernières acquièrent de plus en plus de reconnaissance. Le regard des parents mais aussi des directions des écoles a changé.

A l'Athénée Royal, 85% des parents qui travaillent ont des horaires qui ne correspondent en rien aux entrées & sorties d'école (avant 8h30 et après 15h10).

Les 250 enfants inscrits en moyenne quotidiennement dans une des quatre garderies justifient pleinement leur existence et leur développement entre 6h30 et 18h00 le soir et dès 12h00 le mercredi après-midi. Au total, près de 11 heures de plages de garderie sont organisées à l'Athénée chaque jour.

Sur les 500 enfants inscrits à l'école, près de 350 fréquentent à un moment ou à un autre une des garderies proposées.

Au Collège de Gembloux, la demande de garderie est sans cesse croissante. Ces services sont indispensables. Le Collège Saint Guibert se doit de les offrir et de les renforcer. Ces garderies doivent couvrir les temps d'accueil de 6h30 à 8h00 et de 16h30 à 18h15 en parallèle à l'étude dirigée du soir dans l'implantation du primaire. Le temps d'accueil du mercredi après-midi débute dès 12h15 et se termine vers 18h15. Les besoins d'encadrement varient en fonction du nombre d'enfants à encadrer au jour le jour. Les demandes sont les plus fortes dans la demi-heure qui précède la rentrée scolaire et l'heure qui suit la sortie des classes. Le partenariat avec les Zigs Actifs vise à enrichir les garderies par la proposition d'ateliers adaptés aux différentes tranches d'âges des enfants. Il permet également aux élèves du Collège de poursuivre la journée scolaire par des activités ludiques ou des formations spécifiques. L'encadrement est organisé également lors des journées de formation obligatoires pour les enseignants.

L'encadrement des plus petits demande davantage de personnel et d'attentions : certains arrivent dès 6h30. Le petit-déjeuner est pris à la garderie. Certains restent « tard », le goûter est prévu. Certains enfants accueillis dès deux ans et demi ne sont pas encore propres. Ils demandent un encadrement spécifique. Les occupations devraient être variées, courtes et plus nombreuses que dans le secteur primaire. Des moments et des lieux de quiétude sont à développer. L'infrastructure conviviale, son aspect cocoon est à renforcer au-delà de l'apport de peluche. Les garderies du Collège Saint-Guibert sont avant tout un service aux familles. Elles doivent donc être facilement accessibles et permettre les arrivées et les départs sans restriction. Suivant leurs périodes de fonctionnement et l'âge des enfants, les garderies poursuivent des objectifs différents. Le matin de 6h30 à 8h00, l'accent est mis sur un accueil plus feutré permettant le petit-déjeuner éventuel, la lecture & les jeux de société. Le soir, après l'étude dirigée, vers 17h00, c'est le délasserment qui doit primer : jeux de ballons, d'extérieurs. La lecture & les jeux de société restent possibles.

A l'école libre de Lonzée, la population scolaire est majoritairement composée d'enfants dont les parents ont une activité professionnelle qu'ils exercent en-dehors du village. Rares sont les parents qui peuvent compter sur un réseau familial ou de voisinage pour prendre leurs enfants en charge entre les plages scolaires et leur retour à domicile.

Un besoin particulier existe également les jours de formation obligatoire pour les enseignants (« congé pédagogique »).

Depuis quelques années déjà, les garderies sont organisées en partenariat avec l'ASBL Loisirs Actifs de Lonzée sur le site de l'école à partir de 7h jusqu'à 18h15 pour les jours complets ainsi que l'après-midi du mercredi de 12h30 jusque 17h30. Par ailleurs, l'ASBL Loisirs Actifs de Lonzée propose pendant ces mêmes périodes diverses activités d'animation.

Pistes concrètes qui visent à augmenter la qualité des animations lors des garderies scolaires :

- Organisation d'un 3^{ème} cycle de formations de base pour les accueillant(e)s extrascolaires à Gembloux en collaboration avec les asbl Animagique et l'Ecole des Parents et des Educateurs,
- Organisation de la formation continuée,

- Diffusion et exploitation du référentiel O.N.E. en collaboration avec l'asbl COALA,
- Organisation d'un 5^{ème} cycle de formations thématiques³ en collaboration avec l'asbl Animagique,
- Mise à disposition de matériel didactique grâce à l'entretien du service de prêt,
- Augmenter le nombre de collaborations avec nos opérateurs extrascolaires,
- Entretien d'une CCA en santé,
- Recherche de nouveaux moyens financiers pour soutenir les nouveaux projets dont le projet pilote de collations saines à Loncée ou encore le renforcement des normes d'encadrement minimales⁴.

3.2 Présentation du référentiel 3-12 ans + diffusion aux opérateurs de l'entité.

Ce point a d'ores et déjà été initié lors d'une première présentation sommaire du référentiel lors de la CCA du 7 décembre 2009, véritable outil de référence pour les responsables de projet.

3 axes de travail sont dégagés :

- parents,
- professionnels,

³ Une dizaine de plages de formation de quatre heures sont programmées sur une saison. Celles-ci sont destinées en priorité aux équipes d'encadrement. Par implantation, les équipes renvoient : leurs dates de préférence, les thèmes prioritaires à traiter. De nombreux thèmes ont déjà été proposés (Les jeux coopératifs,

éveil à la chanson, rondes, danse folklorique, activités d'intérieur, expression manuelle, expression manuelle).

Il existe une forte demande de formations très ciblées.

De plus l'utilisation/ location de certains kits est subordonné au suivi d'une formation spécifique à chaque matériel. L'objectif est d'utiliser et d'exploiter au mieux ce matériel à disposition et de repartir avec des activités « clef sur porte » et autres pistes de travail.

Ces formations intéressent également les animateurs déjà brevetés ou en cours de formation d'animateur/ coordinateur. Elles constituent un plus qualitatif indéniable pour eux mais également par contagion pour nos garderies et centres de vacances, lieu de vie de ces formations.

⁴ Ces normes minimales sont atteintes quasi partout. Un effort reste à faire dans l'encadrement des temps de midi des garderies scolaires (bien que celles-ci soient en dehors de l'ATL en tant que tel, mais la réalité de terrain nous rattrape). Le nerf de la guerre: les finances. Nous manquons cruellement de moyens et d'outils légaux pour travailler en toute sérénité.

- enfants.

7 livrets visent à augmenter la qualité de l'accueil extrascolaire.

La saison 2009-2010 se découperaient idéalement en 3 temps :

- Présentation du référentiel : « le connaissez-vous » ?
- Une matinée à programmer entre les responsables de projet,
- Formation thématique.

En province de Namur, le public cible est surtout composé des directeurs d'école.

3.3 Elaboration d'un nouveau programme CLE.

Pièce maîtresse et socle de nos actions concertées, l'élaboration de ce nouveau programme CLE a débuté la deuxième quinzaine du mois de juillet 2009, dès la réception de la note d'information aux coordinateurs ATL.

Bien avant l'annonce de renouvellement, l'état des lieux s'est couplé à l'évaluation générale de notre premier programme CLE. Les nombreuses visites, rencontres, tant avec les opérateurs de terrain qu'avec les parents consommateurs de l'accueil en garderies ou lors des stages et centres de vacances hors périodes scolaires ont été synthétisées dans l'évaluation générale de l'action à Gembloux mais aussi lors des deux dernières CCA, les 20 octobre et 7 décembre 2009. Les résultats ont motivé la rédaction de ces conclusions et rendent pertinents l'ensemble des points épinglés aujourd'hui.

3.4 SOS garderies inter-réseaux.

Non prévu dans le projet de base mais vigoureusement demandé lors du comité d'accompagnement du 22 mai 2003, cet S.O.S. garderie consiste en l'élaboration d'un listing de personnes ressources à appeler en urgence dans les 12 heures⁵. En fonction des contrariétés, les directeurs d'école appellent la coordination extrascolaire qui tente de trouver une personne disponible dans les plus brefs délais.

Une indemnité de bénévolat est alloué à ces personnes/ secours.

⁵ 24 heures initialement. Il n'est pas rare aujourd'hui que les directions ou accueillantes appellent le matin même pour signaler une demande de remplacement !

Outre les animateurs Animagique disponibles, l'asbl Extracom.gembloux a offert deux premiers contrat de travail « SOS garderies ». Ces deux employées sont appelables endéans les 12 heures.

Cette mise en place apporte des solutions concrètes à un manque crucial de terrain.

3.5 Edition des brochures extrascolaires avant les plages de vacances scolaires.

Nous pourrions en partie expliquer l'échec de n'importe quel projet extrascolaire par un manque de communication auprès des parents, une mauvaise publicité⁶. Le pôle communication fait l'objet de plusieurs points bien spécifiques dans ce nouveau programme CLE⁷.

Une brochure papier informative collecte l'offre d'activités avant toutes les vacances scolaires. Editées en noir et blanc pour « les petites vacances », imprimée en couleurs avant les grandes vacances, cette brochure est distribuée à 3500 exemplaires dans toutes les écoles de Gembloux, tout réseau confondu.

Un budget de 4000 euros est consacré aux 4 parutions annuelles.

La version informatique est téléchargeable sur les sites extrascolaires :

www.gembloux.be et www.animagique.be

Conformément à notre balise n°6, aucun prix n'apparaît. Le parent peut ainsi faire son choix sans tenir compte du prix dans un premier temps. Il prend ensuite contact avec l'association. S'il y a un problème financier, l'opérateur peut proposer un arrangement au cas par cas. Cette mesure votée en CCA permet d'éviter une sélection du parent qui se fait directement et a priori sur le prix. Certains stages durant les petites vacances (mis sur pied à cette effet) ainsi que l'ensemble des centres de vacances durant l'été remplissent cette mission d'accessibilité et de

⁶ Les autres facteurs : une mauvaise définition du besoin émis par les parents et les enfants, une précipitation certaine, un programme peu attractif, un encadrement mal pensé ou insuffisant, un manque de coordination, un manque d'unité dans le programme proposé, une communication dispersée de l'offre.

⁷ Voir points 3.15 & 3.16

vacances pour tous. Les activités des partenaires de l'aide social et de l'aide à la jeunesse remplissent également au quotidien la nature même de leur mandat.

3.6 et 3.7 Formation des accueillantes extrascolaires, d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances.

Au départ de l'aventure, la structure « Ecole de cadres de Wallonie et de Gembloux » a joué le rôle de plate-forme relais entre d'une part les besoins d'encadrement et d'animation des enfants, parents, directeurs et acteurs du secteur extrascolaire gembloutois et d'autre part le vivier d'animateurs brevetés et les équipes de terrain existantes.

Dans un premier temps, le recyclage des animateurs brevetés a débuté au mois de juillet 2003. Les premières recrues étaient opérationnelles en septembre. Dans un second volet, les premières formations des gardiennes/ accueillantes, tous réseaux confondus, ont démarré dès la rentrée scolaire 2003 en collaboration avec l'Ecole des Parents et des Educateurs. Les plages horaires idéales ont été déterminées avec les candidats : mardis et jeudis entre 9h00 & 15h00. Un calendrier a été établi et proposé aux différents partenaires en fonction de leur demande lors de chaque CCA. Mobiles, elles se déroulent au Foyer Communal. Les formations d'animateurs s'organisent dans le cadre du décret de la Communauté Française en collaboration avec l'Ecole de Cadres de Gembloux.

Depuis septembre 2003, deux cycles de formation de base de 100 heures ont été organisés à Gembloux. Au total, 28 accueillant(e)s ont reçu leur brevet, en juin 2007 et en octobre 2009.

Chaque année, une quarantaine d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances terminent leur parcours.

Les contrats de travail, les formations confèrent un véritable statut aux collaborateurs. L'encadrement se professionnalise. L'augmentation de la qualité des animations visée au point 3.1 se réalise indéniablement. C'est en tout cas ce qui ressort des auto-évaluations des participant(e)s.

L'absence de statut pour les travailleurs du secteur, l'absence de législation adaptée à la réalité du secteur et de ses spécificités est le plus grand frein au développement de projets et d'activités.

3.8 Coordination d'un stage grand public au Carnaval à Gembloux centre

L'organisation d'activités « originales » durant les vacances de Toussaint, de Noël et du Carnaval, la tenue d'un maximum de centres de vacances durant les vacances de Pâques, juillet & août répond à une priorité et à un besoin exprimés par plus de 70% des parents !

L'expertise posée préalablement se renforce encore aujourd'hui :

- Le rapport initial de 2003 relatif aux attentes des parents faisait apparaître que pour 62,5 % d'entre eux, les moments posant problème en matière de garde se situaient durant la période des vacances.

- La plupart des coups de téléphone que reçoit le service jeunesse consiste en une demande d'infos sur les activités se déroulant durant les vacances. Des activités extrascolaires durant les périodes précitées répondent donc à un besoin.

- Avant la rédaction du premier programme CLE, un projet extrascolaire avait été réalisé et couvrait les plages du mercredi après-midi. Nombre d'inscrits à ces stages : 0. Cause de l'échec : absence de prise en compte des besoins réels des parents. Les questions de la dernière enquête sur l'état des lieux de l'extrascolaire à Gembloux interrogeaient principalement sur les besoins de garderies scolaires et plus particulièrement, celles des mercredis après-midis. De ce fait, les réponses et résultats émis par l'enquête ne reflétaient que cette partie tenue des besoins parentaux. Ces besoins se concentraient en réalité sur la couverture des « petites vacances scolaires » mais sur lesquelles ils n'étaient pas questionnés.

- Un projet couvrant les périodes de vacances permet de sortir en partie⁸ du système scolaire. En effet, lors de ces périodes, les activités fonctionneraient non plus avec les instituteurs et accueillantes des écoles mais avec des animateurs externes au système scolaire avec partenariat des accueillant(e)s et/ du personnel d'encadrement.
- D'un point de vue qualitatif et en fonction des animations, les activités extrascolaires des vacances permettent la mise en place de projets plus concrets, plus importants, plus visibles et plus élaborés que des petites activités toutes les après-midis.
- Elaborer un programme durant les vacances permet non seulement de toucher les jeunes des écoles gembloutoises, mais également les jeunes gembloutois qui fréquent des écoles autres que celles de la ville.

La prise de conscience des opérateurs a été réelle lors des CCA.

De la seule offre proposée en 2004 par la coordination extrascolaire lors des vacances de Carnaval, nous sommes passés à 9 en 2009.

La tendance suit la même courbe concernant les congés de Toussaint et de Noël. L'offre concertée en CCA, adaptée aux besoins des utilisateurs et diffusée trouve naturellement le public qui la réclame.

3.9 Coordination générale des centres de vacances de l'entité

Dans le prolongement des besoins épinglés au point précédent, la coordination générale des centres de vacances de l'entité durant les vacances de Pâques et d'été fait l'objet d'une attention toute particulière.

Une commission communale spécifique rassemble 3 à 4 fois l'an l'ensemble des pouvoirs organisateurs et des coordinateurs des centres de vacances organisés sur l'entité.

Aucun centre de vacances n'est organisé par la Ville elle-même. L'action communale a pris la voie d'une fédération d'asbl privées et indépendantes qui

⁸ En partie car, vu le peu de locaux disponibles sur Gembloux, les activités devraient se dérouler sur un site partenaire communal.

coordonnent leur action grâce à la zone de rencontre créée à côté de la CCA par la coordination extrascolaire et notamment le Service Jeunesse.

Les 6 plaines (Grand-Leez, Sauvenière, Loncée, Bossière, Beuzet & Ernage) répartissent leurs activités (de 3 à 6 semaines) lors des mois de juillet et d'août.

Grâce à cette coordination, de très nombreux projets communs ont pu voir le jour, notamment l'organisation d'une fête interplaines. Plus de 420 enfants fréquentent quotidiennement les structures dont les plus anciennes viennent de fêter leur 30 ans d'existence.

La collaboration sur l'axe formation avec Animagique offre chaque année la possibilité au secteur de répondre aux normes du décret ainsi que d'entretenir une dynamique porteuse « d'encadrement par les pairs » au sein des jeunes gembloutois âgés entre 16 & 25 ans.

3.10 Entretien du service de prêt du matériel extrascolaire, maintenance et renouvellement.

Lors de notre premier programme CLE, les garderies scolaires se sont inscrites gratuitement dans la tournante « Malles extrascolaires ». Les malles extrascolaires étaient prêtées durant les périodes scolaires aux différentes garderies des écoles primaires et maternelles de l'entité tous réseaux confondus. Elles avaient pour objectif l'aide, le soutien et le renforcement des garderies gembloutoises par l'apport d'un matériel de jeux et de lecture. Ces malles circulaient chaque premier mercredi du mois d'une garderie vers une autre. Chaque implantation était responsable du bon usage de ces malles durant la période du prêt. Toute dégradation suite à des négligences, à de mauvaises utilisations des jeux et des livres, à des fautes de surveillance étaient supportées par la garderie dont la responsabilité était impliquée. Nous attendions du personnel d'encadrement une exploitation juste et maximale couplée d'une gestion saine. En cas de dégradations répétées au sein d'une même garderie, une suspension temporaire de prêt était prévue. Dans la mesure des moyens alloués au projet, ces malles étaient complétées, enrichies et renouvelées en fonction des demandes concrètes des usagers. Ces demandes étaient transmises lors de chaque tournante des mercredis où lors de la C.C.A. L'établissement exploitait les différents kits de matériels spécifiques extrascolaires gérés en partenariat avec le Service Jeunesse. Même démarche de renforcement et de possibilités de variétés

des animations des garderies existantes. L'idée était de faire fonctionner les kits au sein de ces garderies mais aussi d'organiser des activités ponctuelles menées par nos animateurs et/ ou associations partenaires. Une liste des « kits » disponibles pouvait être obtenue auprès du Service Jeunesse de la Ville de Gembloux ou lors de la CCA.

Aujourd'hui, les malles ne tournent plus. Tout le matériel a été centralisé dans "un centre de prêt" ouvert à tous les partenaires de la CCA. Le centre de prêt jouxte le local extrascolaire, les bureaux du service jeunesse et les bureaux de l'asbl extracom.gembloux.

L'affection d'une majeure partie d'une subvention extraordinaire de la Région Wallonne à l'achat de ce matériel a permis :

- De disposer de matériels performants, variés et adaptés aux projets d'animation envisagés.
- La formation d'animateurs spécialisés dans l'accueil extrascolaire gembloutois.
- La formation et l'intégration des équipes d'encadrement existantes dans un projet global commun.
- D'offrir à d'autres structures d'accueil extrascolaire (moyennant formation et convention d'utilisation) des possibilités d'animation non envisageables jusqu'alors.

L'entretien, la maintenance et le renouvellement de ce matériel et de son service de prêt est aujourd'hui une nécessité première.

3.11 & 3.12 Soutien administratif aux opérateurs partenaires et existants & Coordination de l'offre extrascolaire à Gembloux.

A côté de la description de fonction dans laquelle s'inscrit pleinement les coordinateurs ATL à Gembloux, un soutien administratif spécifique nous semble indispensable.

Ce service aux opérateurs dans un rôle d'alerte, d'information, de rappel et d'accompagnement administratif nous paraît indispensable pour circuler sereinement dans le dédale des décrets nous concernant de près ou de loin, des

obligations administratives, des formulaires en tout genre, sans parler du vocabulaire du secteur à maîtriser.

Sans cet accompagnement spécifique, bon nombre d'opérateurs de l'entité n'auraient pas reçu leur agrément.

La reconnaissance de ce travail et l'aide au financement permettent :

- de pérenniser un accueil de base,
- de développer des activités de qualité tous réseaux confondus,
- de renforcer les équipements,
- de développer d'autres projets d'accueil en chantier.

3.13 Relance du partenariat Coala/ Extracom/ Athénée.

La philosophie de travail a été de renforcer les structures existantes en ne modifiant pas les habitudes parentales bien que certains projets réclament une centralisation organisationnelle des activités à tel ou tel endroit de la commune. La volonté demeure bien de créer de l'offre partout. Objectif : renforcer la qualité et la diversité des animations proposées avec peu de moyens.

Depuis deux saisons, les asbl Extracom.gembloux et Coala collaborent dans l'organisation d'activités animées à Gembloux centre. Les enfants de l'école communale de Grand-Manil qui restent à la garderie du mercredi après-midi sont conduits par leur accueillante aux activités organisées par l'asbl Coala. D'autres enfants d'autres réseaux de l'entité pourraient se joindre à eux. Notamment ceux de l'Athénée. Le problème récurrent réside dans le déplacement de ces enfants. La Ville ne possède pas de bus contrairement à l'Athénée. L'idée est de se mettre autour de la table pour envisager d'étendre ces partenariats qui pourraient profiter à tous.

3.14 Relance partenariat asbl ALLO/ Ecole libre Lonzée/ Extracom.

Objectif : dynamiser et rentabiliser les garderies du mercredi après-midi à Lonzée. La démarche est la même qu'au point précédent. L'asbl et les deux écoles ne sont séparées que de 100m dans ce petit village. L'idée est bien sûr d'organiser un

accueil commun en centralisant les moyens, les envies et les compétences de chacun.

3.15 Elaboration et mise en ligne d'un « guide pratique » des activités à télécharger.

Suite à leurs travaux, les coordinateurs ATL et la CCA gembloutoise ont décidé d'actualiser les données des opérateurs extrascolaires agissant sur l'entité. L'idée est d'offrir à la population un guide pratique, téléchargeable, facilement mis à jour et continuellement à la page, sorte de vitrine de présentation des activités possibles à Gembloux.

Concrètement ce guide consiste à présenter chaque opérateur ou association qui organise des activités extrascolaires pour les enfants et adolescents de 0 à 18 ans.

La présence de chaque association dans ce guide est volontaire et gratuite.

Le formulaire de recueil des informations a été envoyé fin décembre 2009. La mise en page des informations débutera fin janvier 2010.

Il est également possible de compléter ce formulaire sur le site www.gembloux.be

Ce guide pratique virtuel vise à renforcer la communication extrascolaire sur l'entité par son côté permanent et immédiat.

3.16 Développement du pôle communication & diffusion

Les canaux traditionnels de diffusion demeurent :

- sites internet www.animagique.be & www.gembloux.be,
www.servicejeunesse.be
- affiches publicitaires de coordination,
- encarts communaux dans les « petits journaux »,
- vie associative via l'Agence de Développement Local,
- télétexte de Canal Zoom (Télévision locale),
- distribution dans toutes les écoles de la commune d'une brochure extrascolaire 6 semaines avant chaque période de vacances.

D'autres projets doivent se développer :

- guide pratique virtuel,
- points relais des actions assurés par les opérateurs partenaires,
- diffusion de l'information via les newsletter des opérateurs partenaires,
- recherche de moyens pour augmenter la lisibilité et l'impact de nos publications,
- travail avec un graphiste,
- attitude proactive dans nos démarches de communications, notamment dans la nécessité d'information du monde politique⁹.

⁹ Lors de la mise en place de notre nouvel organisme de coordination des coordinateurs ATL de la province de Namur, un échevin lançait à l'assemblée réunie au palais provincial : « 5 ans de travail au sein de l'accueil temps libre sera toujours moins visible que la construction d'un nouveau rond-point sur une chaussée » !

4. Modalités de collaboration entre opérateurs de l'accueil.

- a. fonctionnement de la CCA,
- b. convention de prêt du matériel extrascolaire,
- c. mise à disposition des locaux communaux et scolaires multi-réseaux,
- d. solutions de coordination trouvées au cas par cas par Animagique et le Service Jeunesse entre les différents partenaires demandeurs et le « potentiel local » gembloutois,
- e. Centralisation et publication des informations et activités des opérateurs,
- f. Appel aux partenaires au cas par cas.